

Répertoire Opérationnel des Ressources



Répertoire Opérationnel des Ressources Bretagne

Le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) est un **service en ligne réservé aux professionnels de santé**. Il leur met à disposition un répertoire complet, détaillé et mis à jour en permanence de toute l'offre de soins régionale.

Suite à la publication de l'**instruction nationale** par la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) de mise en place d'un ROR, l'ensemble des régions doit s'équiper d'une solution.

Objectifs

Faciliter l'orientation des patients au sein des différentes filières de prises en charge est un des enjeux de notre système de soins.

Cet objectif passe par une **connaissance des ressources au sein d'un territoire donné**. Ce ROR mettra à disposition de tous les professionnels les informations de description de l'offre de soin en s'appuyant sur un outil informatique performant.

Les enjeux stratégiques du ROR sont les suivants:

- **Faciliter l'orientation des patients** au sein des différentes filières de prise en charge hospitalières et d'aval.
- Proposer une **information exhaustive** de l'offre de soins régionale au sens le plus large : sanitaire, médico-sociale et sociale ; sans cloisonnement entre la ville et l'hôpital.
- Améliorer la qualité de l'information et **l'uniformiser** pour adapter au mieux l'organisation régionale de l'offre de soins.

- Mettre en valeur l'offre de soins des acteurs.
- Répondre à des **situations de crises exceptionnelles**.

Déroulement du projet

Ce projet est porté par l'ARS Bretagne, avec l'appui de ses partenaires. Le GCS e-Santé Bretagne intervient en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage et copilote du projet.

La solution retenue est développée par Atos pour le compte des membres de l'association **Pléiades**, qui réunit plusieurs GCS e-Santé, dont la Bretagne.

Un **groupe de travail régional**, composé d'acteurs métiers, sera chargé de définir les modalités d'alimentation du ROR, en lien avec des territoires et établissements pilotes.

La collecte des informations débutera par les **établissements sanitaires**, puis suivront les **secteurs médico-social et ambulatoire libéral**.

Acteurs du projet

Comité de pilotage

- ARS Bretagne
- GCS e-Santé Bretagne
- Fédérations hospitalières : FHF, FHP, FEHAP
- URPS Médecins et Pharmaciens Libéraux, représentants du secteur libéral
- Réseaux de santé et représentants du secteur médico-social

Contact : Estelle Taupin, 02 96 33 59 07